



---

## Accueil de loisirs et d'Illies

**RÉSERVER**

[portail-animation.ufcv.fr](http://portail-animation.ufcv.fr)



**Ufcv Hauts-de-France**  
234 rue Saint Hubert  
59830 BOUVINES



## 1 Pourquoi réserver ?

La réservation permet de vous assurer de l'accueil de votre enfant sur une période donnée. Cette réservation est rendue obligatoire pour certaines prestations lorsque les conditions d'organisation le nécessitent (commande de repas, embauche d'animateurs, places limitées pour des sorties...).

Le principe de réservation vous engage à respecter vos commandes. Il occasionne un travail de gestion important pour l'Ufcv et c'est pour cela que nous nous efforçons de développer des modes de réservations adaptés aux situations de chaque accueil en veillant autant que possible à faciliter l'accès des enfants aux accueils sans contraindre plus que nécessaire les familles à des procédures de réservations trop engageante.

## 2 Comment réserver ?

Les réservations s'effectuent :

- Par **internet** dans votre espace personnel sur le site portail-animation.ufcv.fr

Connectez-vous sur votre espace personnel sur le site portail-animation.ufcv.fr et suivez les consignes suivantes :

- 1 Choisir parmi la liste, la période de réservation (accueil périscolaire, mercredis, vacances de printemps...)
- 2 Sélectionner les plages de réservations (dates + prestations) dans le calendrier proposé
- 3 Confirmer vos choix de réservation

Un email de confirmation vous sera envoyé dans les 48h ouvrées attestant de l'enregistrement de votre réservation et vous assurera de l'accueil de votre enfant selon vos choix de périodes. Si toutefois, vous souhaitez annuler votre réservation, vous aurez la possibilité de le faire selon les conditions suivantes :

	Absence	Annulation
<b>Petites et grandes vacances</b>	Toute absence ou annulation hors délai sera facturée sauf si présentation du certificat médical. Dans tous les cas, les repas restent à la charge de la famille. Un certificat médical doit être transmis à l'Ufcv par mail ou au directeur dans un délai de 3 jours à compter du jour d'absence.	Dans le cas d'une réservation faite par internet, lors des grandes vacances, la réservation n'est pas facturée si la demande d'annulation est faite en ligne 4 jours avant l'ouverture de l'accueil. Dans le cas d'une réservation faite sur « papier », l'annulation n'est possible que sur place, pendant l'accueil. Si vous souhaitez annuler pendant l'accueil, l'annulation ne peut se faire que par mail à <a href="mailto:ufcvhautsdefrance@ufcv.fr">ufcvhautsdefrance@ufcv.fr</a> .

Votre espace personnel conserve en archive l'ensemble de vos réservations, que vous pouvez consulter.

## Planning des délais selon les modes de réservation

	Réservation par ...	Plage de réservation	Délai de réservations		Délai de confirmation	
			Par internet		Par internet	
<b>Petites vacances</b>	<i>Par Semaine complète</i>	<i>Chaque petite vacance</i>			<i>Aux dates définies</i>	<i>Environ 48h après réservation</i>
<b>Grandes vacances</b>	<i>Par Semaine complète</i>	<i>Mois de juillet Mois d'août</i>			<i>Aux dates définies</i>	<i>Environ 48h après réservation</i>

### 3 Conditions d'annulation

➔ **Les délais d'annulation** de votre réservation sont identiques aux délais de réservation. Ce qui signifie que vous pouvez annuler votre réservation jusqu'à la date limite d'enregistrement des réservations indiquée dans le tableau ci-dessus. Au-delà de ces dates, votre réservation sera considérée comme ferme.

➔ **En cas d'absence** malgré une réservation : l'intégralité des prestations réservées vous sera retenue sauf si vous envoyez par mail à l'Ufcv ou déposez au directeur de l'accueil de loisirs un certificat médical dans un délai de 3 jours à compter du premier jour d'absence.

Les justificatifs acceptés sont les suivants :

- Certificats de maladies
- Convocation médicale ou scolaire

...

À réception, ce document sera enregistré par nos services administratifs, et nous vous ferons parvenir un relevé de frais tenant compte de cette annulation de réservation hors délai.



Nom de l'accueil de loisirs : ..... Année scolaire : .....

**LA RÉSERVATION EN LIGNE VOUS DISPENSE DE REMPLIR CETTE FICHE  
CONTACTEZ LE SERVICE ADMINISTRATIF DE L'UFCV POUR OBTENIR L'ACCÈS À VOTRE ESPACE PERSONNEL EN LIGNE**

## 1 L'ENFANT

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....  Garçon  Fille

## 2 DATES DE RÉSERVATION

Je réserve pour mon enfant à la période suivante : *attention, une fiche par période*

Petites vacances

<b>Semaine 1</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>							
Du .....	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM
Au .....												
<b>Semaine 2</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>							
Du .....	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM
Au .....												
<b>Semaine 3</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>							
Du .....	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM
Au .....												
<b>Semaine 4</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>							
Du .....	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM
Au .....												
<b>Semaine 5</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>							
Du .....	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM	Matin	Midi	AM
Au .....												

*Pour toute modification de présence, je m'engage à remplir un coupon de modification de présence et à le remettre au directeur en échange d'un accusé de réception signé. Seul cet accusé fait foi en cas de contestation de facturation.*

Fait à :

Nom du signataire :

Le :

Signature :